

# Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 09/04/2026



## Présents pour les représentants de proximité :

Régis ENGRAND - Matti FAYE - Stéphanie Gérard - Céline LANG

## Présents pour la direction :

Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale - France 3 Grand Est

Renaud HARTZER, Coordinateur numérique France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines - France 3 Grand Est

Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef - France 3 Champagne-Ardenne

Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne

Sylvain Saint Paul, Responsable IMG - France 3 Champagne-Ardenne

Ève COULIBALY CORNU, Interlocutrice Ressources Humaines France 3 Champagne-Ardenne

## 1. Point expérimentation modules web (invitation des DS)

### Réponse de la direction :

13 volontaires journalistes dont 5 formés. 2 monteurs volontaires mais qui ne sont pas formés.

Il y aura une nouvelle formation en juin pour les monteurs et un seul d'entre eux sera disponible pour partir en formation sur la date proposée. Pour le moment Première est intégralement réservé au numérique.

Désormais les personnels formés sont planifiés quasiment toutes les semaines.

Les scores d'audience sont honorables mais ne sont pas extraordinaires.

A Reims comme ailleurs nous ne sommes pas encore dans une pleine autonomie, la CEN est régulièrement sollicitée et il faut du temps pour s'approprier les outils et concernant le titrage il est nécessaire de recréer les synthés, cela prend du temps sur un téléphone portable.

Depuis la semaine dernière Power Director qui tourne sur PC bureautique est utilisé. Il a été testé par une journaliste et le sera demain par un autre journaliste. Ces tests permettront de confirmer la « stabilité » des outils sur PC et cela sera plus confortable en termes d'ergonomie (fatigue visuelle).

Il est nécessaire de parfaire la communication vers la rédaction sur ce qui est en cours : les personnes planifiées de tournage sur les vidéos verticales pourraient participer à la conférence de rédaction pour partager sur leur activité de la journée.

Quand le sujet est PAD, il est important de compléter les tableaux pour que les personnes en charge de la publication aient connaissance du travail à effectuer. De même les journalistes pourraient faire des propositions de lancement (wording) de leurs modules.

**Il est irritant de constater que la direction prépare ses réponses écrites en amont de la tenue de la réunion et qu'elle ne tient absolument pas compte des échanges oraux qui ont lieu lors des réunions pour modifier et corriger son relevé de conclusion...**

**Il se trouve que la mise à l'ordre du jour de ce point de suivi fait pleinement partie de l'accord d'expérimentation (article 8), il appartient donc à la direction d'être rigoureuse dans les données qu'elle**

transmet aux élu.e.s pour le suivi, et a posteriori de tenir compte des remarques des élu.e.s pour ne pas écrire des choses fausses dans son relevé de conclusions.

**En l'occurrence, la réponse écrite ainsi que les documents de suivi fournis par la direction comportent une erreur majeure : comptabiliser deux monteurs au nombre des volontaires de l'expérimentation alors que ce n'est pas le cas.**

**Les élu.e.s ont rappelé à la direction que certains monteurs déjà formés à l'UCC étaient catégoriquement contre cette expérimentation au nom du périmètre et de l'expertise de leur métier.**

**Les élu.e.s ont donc fait valoir qu'il n'était pas acceptable que les 2 monteurs qui allaient suivre la formation Adobe Premiere dans le cadre de l'UCC « Conception de contenus multimédias » se retrouvent comptabilisés au nombre des volontaires de l'expérimentation VV !**

Pour ce qui concerne le déroulé de l'expérimentation, vos élu.e.s constatent une planification régulière pour expérimenter ses vidéos verticales pour les 5 journalistes formés à l'exercice dans le cadre de l'expérimentation. C'est une bonne nouvelle même s'il eût été bien que l'entièreté des 14 journalistes volontaires aient pu accéder à cette formation, et donc à l'expérimentation.

Vos élu.e.s regrettent que toutes celles et ceux qui ont eu envie de s'investir dans ce projet n'aient pas pu le faire.

La deuxième salve de formations attendue et évoquée par la direction en instance n'est toujours pas mise en place.

Par ailleurs, comme à la suite de l'instance du mois de mars, vos élu.e.s regrettent qu'aucune réunion de service, ou de réunion interservices n'ait été organisée. Un tel rassemblement, avec tous les corps de métier, auraient pu permettre :

- De débriefer de manière collective les premières productions, afin que celles et ceux qui portent cette expérimentation puissent avancer sur leurs productions grâce à des retours constructifs,
- De faciliter le dialogue entre les différents corps de métier,
- De permettre à chacun d'exprimer son ressenti sur cette expérimentation.

Vos élu.e.s soulignent qu'il n'est jamais trop tard pour organiser ce débrief inter-service qui serait bénéfique à tous.tes.

Concernant le manque d'ergonomie due à l'utilisation de logiciels sur téléphone, vos élu.e.s saluent l'installation du logiciel Power Director sur des PC bureautique et resteront vigilants quant au bon fonctionnement de ce logiciel, et au respect du cadre de l'expérimentation, notamment sur la question du montage.

**Du point de vue éditorial, vos élu.e.s appellent de leurs vœux la mise en place d'un point collectif sur la ligne éditoriale de ces vidéos verticales : quels sujets, quels formats en fonction des sujets, quelles durées, et surtout quels moyens mis en face. La frontière du "minutage" qui définit la présence ou non d'un monteur dans le processus de fabrication semble réductrice et insuffisante à vos élu.e.s sur le long terme. Il peut y avoir des sujets courts, qui nécessitent néanmoins l'expertise et le point de vue humain et créatif d'un.e monteur.se.**

Pour s'assurer que tout fonctionne de la manière la plus fluide possible, il est souhaitable que l'ensemble des personnes impliquées dans toute la chaîne de fabrication d'un module en soient informées au plus tôt. **Pour cela, la présence systématique des journalistes planifiés de vidéo verticale en conférence de rédaction web quand la planification le permet, comme c'est déjà le cas pour les monteurs, semble être une bonne idée.**

À défaut, il est souhaitable de s'assurer que tous ceux qui le doivent sachent quel module se tourne, avec quel mode de fabrication, quelle échéance de publication (urgent ou non, pour s'insérer au mieux avec le reste des publications déjà prévues), etc.

Nous proposons que le monteur ou le journaliste, selon le type de module, transmette une "proposition de lancement", pour faciliter la rédaction du post qui accompagne le module sur les réseaux, à l'image de ce qu'un rédacteur fournit au présentateur du journal.

**Par ailleurs, pour les modules d'actu urgents, il est nécessaire de s'assurer que le process de fabrication, validation et publication (y compris codes d'accès etc) soit bien maîtrisé par l'ensemble des personnes impliquées, pour que tout puisse être fait tous les jours de l'année si l'actu le nécessite. Notamment lors des week-ends (web géré par un seul RCA pour l'ensemble du Grand Est) ou périodes d'absences des personnes qui y participent habituellement.**

Aussi, nous pensons judicieux de valoriser également nos modules vidéo sur le site de France 3, via la fonctionnalité "Vidéo Shuffle" active depuis quelques mois sur le back-office. Il s'agit d'un type d'article particulier, où l'on peut simplement renseigner un titre, chapô, image d'illustration, auteur, mots-clés pour accompagner la vidéo verticale (mais pas forcément renseigner de corps de texte).

Voici un exemple :

<https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/marne/reims/rediger-son-cv-grace-a-une-cabine-assistee-par-ia-3302820.html>.

Ensuite, ces vidéos sont mises en avant dans plusieurs endroits de notre site, notamment en pied de chaque article, avec une sélection de modules de toutes les régions.

## **2. Point élections municipales : planification maquillage, TEVA, web. Débat de Troyes.**

### Réponse de la direction :

Concernant le maquillage, le dispositif concernant ce point a été calé sur ce qui a été fait par le passé. Le nombre important d'invités simultanés au second tour n'a en effet pas été anticipé. Expérience faisant, une vigilance accrue sera faite lors de prochains évènements du genre.

Les élu.e.s ont relevé et souligné cette grosse lacune. Le travail de la seule maquilleuse présente le soir du deuxième tour a été très intense. Il paraît difficilement concevable qu'il n'ait pas été possible d'anticiper la planification de deux maquilleurs, d'autant plus que nous savions dès le lendemain du premier tour que nous aurions des invités en plateau.

Au niveau des TEVA, 5 TEVA étaient planifiés et en effectifs suffisant. Les réglages vision ont été anticipés et réalisés en duo avec l'électro les après-midis des soirées électorales. Du reste, comme habituellement, le TEVA de point de diffusion est là pour intervenir également sur le poste vision en cours de direct.

Les élu.e.s ont fait valoir qu'une soirée électorale n'était pas « *comme habituellement* ».

En raison de l'importance de notre mission de service public lors de ces soirées, de la durée des créneaux, des nombreux décrochages/raccrochages tout au long des émissions, le travail du TEVA au point de diffusion requiert une vigilance accrue.

Les TEVA ainsi que vos élu.e.s estiment qu'une personne supplémentaire n'aurait pas été de trop.

À propos du web, le rédacteur en chef et son adjoint web se sont mis d'accord pour assurer une veille actu ces deux matinées (un article a d'ailleurs été publié le matin du 15/3 avec une audience d'ampleur nationale).

Comme pour les TEVA, vos élu.e.s estiment qu'une personne aurait pu être planifiée de web en journée. Le rôle du rédacteur en chef lors d'une journée d'élections n'est pas anodin et nécessite une grande implication de sa part.

Pour le débat à Troyes nous avons opté pour une délocalisation pour tenter d'avoir en plateau le maire sortant à nouveau candidat, et montrer aux candidats et à la population notre présence locale.

Cette volonté de « montrer notre présence locale à la population » émane seule du rédacteur en chef. Il estime que nous n'existons pas assez dans l'aube, position que tout le monde ne partage pas avec lui.

**Vos élu.e.s estiment que l'équité de traitement entre tous les départements était de mise dans l'organisation de ces émissions.**

Sentiment d'autant plus renforcé que le maire sortant n'a finalement pas souhaité participer à ce débat, ce qui a également entraîné la défection du journaliste de l'Est Éclair prévu en co-animateur.

Au final, une grosse mobilisation de moyens techniques et financiers pour un débat dans lequel manquait le principal intéressé.

### **3. Point télétravail : télétravail exceptionnel pour les monteurs un à deux jours par semaine**

#### Réponse de la direction :

La mise en place du travail exceptionnel est une décision d'entreprise et elle n'a pas été proposée par la Direction.

De plus, le télétravail ne réunit pas les conditions optimales dans le cadre des montages. Lenteurs techniques, écrans non adaptés, perte de lien entre monteurs et journalistes, perte de fluidité de process.

Au regard de ces points, ce n'est pas envisageable en Champagne-Ardenne.

Et cela ne serait pas équitable vis-à-vis d'autres secteurs d'activité.

La réponse de la direction est donc sans appel, les élu.e.s sont conscients qu'une majorité de personnes du service montage y est favorable, cela n'est cependant pas à l'ordre du jour.

### **4. Point planification : planification des journalistes à 9h en conférence de rédaction et au montage.**

#### Réponse de la direction :

Pour ceux qui doivent monter un sujet pour midi, ils ont la parole en premier à 9h, pour ensuite aller en salle de montage, sans perdre de temps. Cela nous semble important que la personne en montage explique son sujet à la conf. Elle peut ensuite faire un point avec l'adjoint du jour.

Il sera rappelé aux monteurs que s'ils sont planifiés à 9h il leur appartient de commencer en visionnant les rushes et les premiers plans en attendant l'arrivée du journaliste qui doit participer à la conférence de rédaction. Ces consignes seront rappelées à l'encadrement technique et rédaction.

Vos élu.e.s souhaitaient une clarification concernant les montages programmés à 9 heures.

**Plusieurs fois, des journalistes ont été poussés à ne pas assister à la conférence de rédaction pour aller au montage alors que leur sujet faisait partie du journal de midi.**

**Plusieurs fois, aussi, des journalistes qui se sont rendus directement au montage à 9h, se sont vu reprocher leur absence en conférence de rédaction. Enfin, plusieurs fois, des monteurs planifiés à 9h, ont dû attendre longuement des journalistes absents.**

Cette situation créait des tensions inutiles. **Après avoir rappelé le principe essentiel de la présence du journaliste en conférence de rédaction, vos élu.es saluent la proposition de la direction qui consiste à affirmer que le journaliste planifié au montage à 9h doit assister à la conférence de rédaction afin de pouvoir y parler de son reportage, puis il se rend ensuite au montage. À 9h, le monteur peut s'attacher à préparer son montage en attendant le journaliste.**

Cette clarification, confirme la direction, fera l'objet d'une note dans les différents services ainsi qu'auprès des équipes d'encadrement éditorial et technique.

## **5. Point Overdrive : projection de plannings des TEVA.**

### Réponse de la direction :

Une réunion de service TEVA s'est tenue à ce sujet le 02/04/26 et une projection de planning a été présentée.

Une réunion a bien eu lieu mais la projection de planning dont parle la direction n'est pas encore définitive. Il y a en réalité plusieurs projections possibles, car plusieurs scénarios sont possibles et qu'il y a encore à ce jour des facteurs qui peuvent changer.

## **6. Point OpenMedia : écran en plateau pour les OPV.**

### Réponse de la direction :

Le besoin a été étudié lors des réunions de préparation du workflow OpenMedia au moment de l'intégration de cet outil en 2024. Il en est ressorti que le besoin de pouvoir suivre le conducteur pour un OPV n'était nécessaire que lors de très rares moments. De fait, une simple impression des conducteurs semble suffire. Un point ce concernant peut être organisé avec TEVA et OPV afin d'analyser si la situation a évolué.

**Une nouvelle fois la direction n'a pas modifié sa réponse écrite en amont de la réunion, alors même que les élu.e.s ont rappelé lors des échanges oraux qu'il n'existe pas de possibilité simple d'imprimer un conducteur OpenMedia.**

Un conducteur OpenMedia est évolutif tout au long du JT, il comporte un grand nombre de colonnes et chaque utilisateur peut personnaliser son affichage en fonction de ses besoins.

**Le logiciel n'est tout simplement pas conçu pour l'impression comme c'était le cas avec Mona Lisa.**

Les OPV ont besoin de pouvoir anticiper ce qui va se passer dans le JT, il serait plus simple et pour les OPV et pour les TEVA qu'un écran soit installé en plateau.

La direction nous a répondu de façon orale que cette solution serait étudiée.

## **7. Point emploi : possibilité de redéploiement d'un poste pour avoir un deuxième CEN.**

### Réponse de la direction :

**Poste de JRR suite départ et après détachement d'un salarié en demande de mobilité qui ne donnera pas suite :** recrutement au 1er mai d'une cdd sera présenté en Copil emploi du mois d'avril.

**Poste de chef monteur :** mobilité au 1er mai suite détachement d'une salariée, présentation en copil avril ou mai.

**Poste de JRR suite mobilité** : mobilité d'un JRR de Nouvelle Calédonie au 1er juin, présentation en copil avril ou mai.

**Poste CEN** : les possibilités de redéploiement seront étudiées en fonction des départs ou des évolutions métiers.

Le métier de CEN se développe dans tout le réseau et de plus en plus de stations bénéficient de 2 CEN (Lille, Amiens, Strasbourg, ...).

Les ambitions de la direction sur le développement du numérique devraient donc s'accompagner d'un tel renfort dans l'avenir.

## **8. Point stationnement motos : agrandissement du parking à destination des motos.**

### **Réponse de la direction :**

Il n'y a pas de possibilité pour le moment d'agrandir l'abri-moto. Les motos peuvent également stationner dans la cour au même titre que les voitures. À noter que le DSNG pourrait libérer de la place dans le garage en fonction de ce qu'il adviendra de cet outil.

**Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.**

**La prochaine instance de proximité aura lieu le 5 mai 2026**

**Vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.**

**Vos représentant.e.s de proximité**